

# 2023

## BULLETIN MUNICIPAL DE CHAMPAGNEY







***Encore une année de passée, mais pas sans nous laisser des questionnements. Toujours cette affreuse guerre Russe cherchant à envahir l'Ukraine, qui irait jusqu'ou (peut-être à la limite de l'ancien rideau de fer). Un autre point chaud au moyen orient où les terroristes du hamas sèment l'horreur et la négation de la vie humaine.***

***En France, l'économie est bien chancelante avec un déficit de la balance commerciale abyssale, en négatif de plus de 150 milliards d'euros par an. Que dire de notre endettement de plus de 3000 milliards d'euros ?***

***Pour revenir à Champagny, je rappelle le décès de notre conseillère municipale Maryvonne LANAUD en juillet. La fibre optique semble fonctionnée malgré quelques couacs dans sa mise en place. Vous avez pu voir que votre feuille d'impôts sur les propriétés bâties, que le taux communal a baissé comme promis.***

***Au niveau des travaux, l'effacement des réseaux secs de la rue Principale, côté Pesmes avance lentement mais sûrement. La réparation du pont du Nacey est terminée. Le département du Jura a été à la hauteur. Concernant le parcours de santé et des annexes, son commencement aura lieu ce printemps prochain, le marché de génie civil étant signé.***

***Pour 2024 plusieurs chantiers sont à l'étude :***

***Aménagement du quartier des Corvées pour 2025 avec 16 lots de terrains viabilisés à vendre. 3 demandes d'aide ont été déposées à la préfecture du Jura.***

***Pose de volets sur le bâtiment de l'ancienne cure.***

***Construction d'un atelier communal.***

***Réfection de la rue du Ruisseau.***

***Des devis ont été demandés pour la sécurisation de la rue Principale, faut-il poser des feux récompenses ou des plateaux surélevés ?***

***Pour assurer une plus grande sécurité dans le village nous faisons une étude en vue d'installer des caméras.***

***Les factures pour l'assainissement collectif pour 2022 arriveront au 1<sup>er</sup> trimestre 2024.***

***Les incivilités sont toujours nombreuses : Dépôts de sacs poubelles sur la place du Paqué, en forêt, au bord du Nacey sans oublier les aboiements intempestifs des chiens ainsi que leurs excréments laissés dans les rues.***

***Les aînés ont reçu leurs colis de Noël et les enfants jusqu'à 11 ans sont venus chercher leurs cartes cadeaux en mairie.***

***La cérémonie des vœux aura lieu le samedi 06 Janvier 2024 à 15h00 dans la salle de la mairie. A cette occasion, Mr Simon MANCEAU de chez Eurowatt pourrait être là et nous présenter l'état d'avancement de notre projet de transition énergétique et nous annoncer les possibilités de partenariat financiers.***

***Les 2 conseils se joignent à moi pour vous souhaitent à tous, une année 2024 de bonne santé et pleine d'espoir.***

***Je remercie tous les bénévoles pour leur travail accompli dans la commune pour leur dévouement, leur disponibilité et à la personne qui a élaboré ce bulletin municipal.***

**Pierre VERNE**





# Sommaire

<b>Page 1</b>	<b>Couverture</b>	<b>Page 15</b>	<b>Notre Forêt</b>
<b>Page 2</b>	<b>Le mot du Maire</b>	<b>Page 16</b>	<b>CM 1</b>
<b>Page 3</b>	<b>Le mot du Maire</b>	<b>Page 17</b>	<b>CM 2</b>
<b>Page 4</b>	<b>Sommaire</b>	<b>Page 18</b>	<b>CM 3</b>
<b>Page 5</b>	<b>Le Conseil Municipal</b>	<b>Page 19</b>	<b>CM 4</b>
<b>Page 6</b>	<b>Travaux</b>	<b>Page 20</b>	<b>CM 5</b>
<b>Page 7</b>	<b>Travaux</b>	<b>Page 21</b>	<b>CM 6</b>
<b>Page 8</b>	<b>Travaux</b>	<b>Page 22</b>	<b>CM 7</b>
<b>Page 9</b>	<b>Travaux</b>	<b>Page 23</b>	<b>CM 8</b>
<b>Page 10</b>	<b>Travaux</b>	<b>Page 24</b>	<b>Etat Civil</b>
<b>Page 11</b>	<b>Infos Diverses</b>	<b>Page 25</b>	<b>Noël</b>
<b>Page 12</b>	<b>Infos Diverses</b>	<b>Page 26</b>	<b>Nuisances</b>
<b>Page 13</b>	<b>Coin Pêche</b>	<b>Page 27</b>	<b>Incivilités</b>
<b>Page 14</b>	<b>Notre Forêt</b>	<b>Page 28</b>	<b>N° Utiles</b>







**CONSEIL  
MUNICIPAL**

***Le Maire: Pierre VERNE***

***Les Adjoint:***

***1er Adjoint: Martial PIOT***

***2ème Adjoint: Noël BARBIER***

***3ème Adjoint: Olivier PARIS***

***Les Conseillers(ères):***

***Pascal AUVERNOIS***

***Gilles BURE***

***Patrick EMERY***

***Claude JOSSERAND***

***Stéphanie LEROY***

***Bénédicte VERNE***

***et le Conseil Participatif.***

*Janvier*



***Pose d'abribus à La  
Tuilerie et Nilieu.***



*Mars*

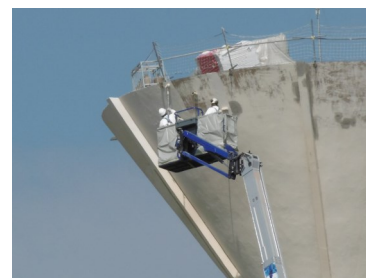


***Pose de dalles sur les  
regards de la conduite  
d'eau qui alimente nos  
fontaines (Pascal, An-  
thony et Olivier)***

*Mai*



***Remise à niveau d'une  
pierre sur le pont de la  
rue Basse (Pascal, Pierre  
et Olivier) et travaux  
d'entretien du château  
d'eau.***



***Plus d'infos: [www.champagneymairie.com](http://www.champagneymairie.com)***



*Septembre*

**Mise en place d'une rambarde de sécurité supplémentaire.**



*Octobre*



**L'entreprise Demongeot procède à l'effacement des réseaux secs de la rue Principale (côté Pesmes)**







**Réparation du pont sur le Nacey par Boivin TP et E.O.**





Est Ouvrages est spécialisée dans les ouvrages d'art, génie civil et travaux industriels.





**Intervention de Roger MARTIN  
pour la pose de l'enrobé.**

**BTP RM**  
**ROGER MARTIN**  
PROFESSION ENTREPRENEUR

**Plus d'infos: [www.champagneymairie.com](http://www.champagneymairie.com)**



# Infos Diverses

**Janvier** *Cérémonie des vœux du Maire et de son Conseil Municipal dans la salle de la mairie.*

**Février** *Plantations d'arbres à l'allée du souvenir.*



**Mars**

*Création d'un jardin du souvenir et mise en place de gravier dans les allées du cimetière. (Anthony, Claude, Olivier, Pascal et Pierre)*



**Juin**

*Rebouchage de trous avec du concassé dans les chemins forestiers et agricoles. (Pascal, Claude, Pierre et Olivier)*



**Juillet**

*Le département refait le marquage au sol de la rue Principale.*



*Balisage et mesure du futur parcours de santé. (Pascal, Martial, Pierre, Noël et Olivier)*

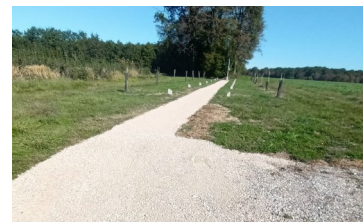


**Août** *Restauration et pose d'un lustre au dessus de l'autel de l'église. (Pascal et Olivier)*



**Septembre**

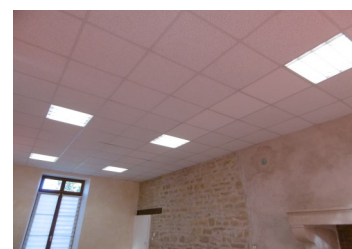
*Réfection de l'allée du souvenir. (S. DUREY)*



**Octobre**



*Remplacement d'une vingtaine de dalles de plafond dans une salle de l'ancienne cure suite à un dégât des eaux. (Pascal et Olivier)*



**Novembre**



*Remise en place d'un bloc de boîtes à lettres à La Tuilerie (Pascal, Martial, Gilles et Olivier) et pose de 3 radiateurs dans la salle (côté sud) de l'ancienne cure. (Pascal et Olivier)*

**Décembre**

*Pose d'un bloc de sécurité dans la salle de la mairie. (Pascal et Olivier)*



**11 NOVEMBRE**  
COMMÉMORATION  
DE L' **ARMISTICE**

*Cérémonie du  
11 Novembre devant  
le monument aux*



*morts et intervention tant attendue de  
Milleret pour la maintenance de l'éclairage public.*







**Août**

***Inauguration du coin  
pêche et espace détente à  
proximité de la grande  
fontaine.***



***Plus d'infos: [www.champagneymairie.com](http://www.champagneymairie.com)***



# Notre Forêt

**Les ventes de grumes des parcelles 36 et 43 ont rapportées 444 000 €. Des ventes exceptionnelles en 2023, on pourrait dire la vente du siècle: Il y a eu 2 parcelles concernées. La P.36 a été coupée avec un retard de 2 ans, afin de profiter d'une bonne glandée. De plus, les prix du marché étaient très hauts.**



**Les petites grumes de charmes et les hêtres ont été vendus sous contrat (O.N.F.) à un prix stable.**



**Le bois de chauffage des P. 39 et 44 a été exploité.**

**Cette année, nos employés communaux ont dégagé les P.3, 7 et 16 avec l'aide de Claude et Olivier pour la P.16.**

**L'état de santé de la forêt qui était bon au printemps, avec une bonne reprise des plants grâce à l'entretien, s'est dégradé avec les 4 mois de sécheresse. Il faudra regarnir les parcelles endommagées, y compris les P.3, 62 et 63.**



**Stéphane DUREY a réalisé un aqueduc dans la parcelle 24.**



**Réalisation d'une tête de pont dans la parcelle 1.(Anthony et Olivier)**

**Nous avons nettoyé les layons (entre les rangs des plantations) des P. 7 et 16 avec le tracteur et son gyrobroyeur et le fauchage des sommières est réalisé régulièrement.**

**Cette année 2022/2023 les 22 affouagistes se partagent une partie de la P.43, (coté Auxonne). Nous avons seulement 12 affouagistes pour la saison 2023/2024.**

**NEANMOINS SOYEZ PRUDENTS EN PORTANT VOS EQUIPEMENTS DE SECURITE**



**Noël BARBIER**

**RAPPEL: Quelques personnes, peu respectueuses de la nature continuent de jeter leurs déchets, tailles de haies, tonte de pelouse, cendres, sacs poubelles, bouteilles en verre, canettes ... dans la forêt, dans les fossés, sur les accotements.**

**ATTENTION! UNE DOUZAINNE DE PIEGES PHOTOS VIENNENT D'ETRE INSTALLEES .**



# Conseil Municipal 1/2023

## du 27 janvier

Présents à 20H00 : Pascal AUVERNOIS, Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Patrick EMERY Claude JOSSERAND Maryvonne LANAUD, Stéphanie LEROY Olivier PARIS, Martial PIOT, Bénédicte VERNE, Pierre VERNE.

Secrétaire de séance : Maryvonne LANAUD

**APPROBATION DU P.V. ET LISTE DES DELIBERATIONS DU 16 DECEMBRE 2022** : Voté à l'unanimité

### **MISE EN PLACE DE LA CONVENTION POUR LA TRANSMISSION DES ACTES SOUMIS AU CONTROLE DE LEGALITE**

Le maire expose au conseil municipal la nécessité de transmettre les actes au contrôle de légalité par voie dématérialisée

### **TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE- RUE PRINCIPALE – RUE DES CHENEVIÈRES ET R.D. 112**

Après présentation des 3 dossiers proposé par le SIDEC, le CM décide d'accepter à l'unanimité.

### **AUTORISER LE MAIRE A OUVRIR DES CREDITS D'INVESTISSEMENT EN 2023 SUR LE BUDGET FORET**

Afin de solder la dernière facture sur le budget forêt en investissement. Le CM autorise le maire à ouvrir les crédits sur 2023.

### **RENOUVELLEMENT DES CONVENTIONS D'ADHESION AU SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME ET DE LA PUBLICITE EXTERIEURE DE LA C.A. GRAND DOLE**

Le CM décide d'adhérer à la nouvelle convention du règlement local de publicité.

### **ADOPTION DE L'ARTICLE 6232 DEVELOPPE CEREMONIES ET FETES POUR LA NOMENCLATURE M 57**

Le CM autorise le développement du chapitre 623par une numérotation détaillée par catégorie.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Rappel du tarif assainissement 2022-2023 voté par le Grand Dole, à savoir pour 2022 : 50 € de part fixe et 1.30 € du m<sup>3</sup> et pour 2023 : 50 € de part fixe et 1.83 € du m<sup>3</sup> d'eau consommée.
- Forêt : les chênes de la parcelle forestière 36 ont été vendu pour 230 000 €, la parcelle 43 sera vendue courant mars.
- Parcours de santé : des demandes de convention ont été envoyés à différentes associations (associations sportives, pompiers, établissements hospitaliers et structures).

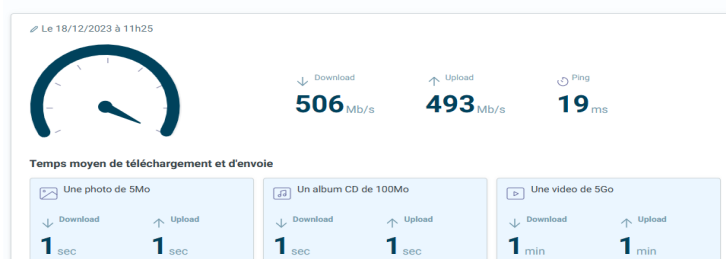
Clôture de séance 21h32

## Fibre/ADSL

***Oui ! La fibre et les câbles ADSL arrivent bien dans ce regard plein d'eau. Et ça fonctionne ...***



### Résultat du test de débit





# Conseil Municipal 2/2023

## du 03 Mars

Présents à 20h00 : Pascal AUVERNOIS, Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Patrick EMERY, Claude JOSSERAND, Maryvonne LANAUD, Stéphanie LEROY, Olivier PARIS, Bénédicte VERNE, Pierre VERNE.

Absent excusé : Martial PIOT avec pouvoir à Gilles BURÉ

Secrétaire de séance : Bénédicte VERNE

Ouverture de séance 20h00

**Approbation du P.V. et liste des délibérations du C.M. du 27 janvier 2023** : voté à l'unanimité

### **Compte administratif 2022 du budget communal**

Le Maire est sorti de la pièce. Le reste du C.M. accepte le budget communal 2022.

BUDGET	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	ENSEMBLE
PRINCIPAL	121 942.75	-80 699.05	41 243.70

voté à l'unanimité

### **Compte administratif 2022 du budget forêt**

Le Maire est sorti de la pièce. Le reste du C.M. accepte le budget forêt 2022.

BUDGET	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	ENSEMBLE
FORET	42 599.35	-40 602.54	1 996.81

voté à l'unanimité

### **Validation du compte de gestion 2022**

voté à l'unanimité

### **Affectation du résultat du budget communal et forêt**

voté à l'unanimité

### **Questions diverses**

- Règlement salle communale  
ajout à l'article 3 : « dans la limite de 2 réservations par an avec caution »

### **Informations**

- Subventions sur travaux 2022 qui arrivent : « D.E.T.R. pour 14 867 EUROS concernant la réfection de la rue de Nilieu », « fond de concours de la C.A. du Grand Dole pour 10 000 EUROS concernant la réfection du mur et de l'annexe du toit de l'ancienne cure »

clôture de séance : 20h50



# Conseil Municipal 3/2023

## du 17 Mars

Présents à 20h00 : Pascal AUVERNOIS, Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Patrick EMERY, Claude JOSSE RAND, Maryvonne LANAUD, Olivier PARIS, Bénédicte VERNE, Pierre VERNE.

Absents excusés : Martial PIOT avec pouvoir à Gilles BURÉ. Stéphanie LEROY avec pouvoir à Bénédicte VERNE.

Secrétaire de séance : Bénédicte VERNE.

Ouverture de séance 20h00

**P.V. ET LISTE DES DELIBERATIONS DU C.M. DU 3 MARS 2023** : Voté à l'unanimité.

### **TAUX D'IMPOSITION 2023**

Pour limiter l'inflation sur nos impôts locaux en 2023, la commune prendra en charge partiellement la hausse prévue par les services fiscaux de nos bases foncières et d'habitation. Le taux communal passera de **44.36 % à 42 %** sur le foncier bâti, de **37 % à 35%** sur le foncier non-bâti et de **16 % à 15 %** sur la taxe d'habitation des résidences secondaires. Cette baisse des taux communaux allègera la part des propriétaires d'un montant total de 7 744 € pour l'ensemble des taxes perçues. Voté à l'unanimité.

### **BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2023**

Le conseil municipal, après avoir délibéré, approuve le budget communal à l'unanimité.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		41 243.70 €	80 699.05 €	
Prévisions 2023	659 443.70 €	618 200.00 €	517 437.91 €	598 136.96 €
TOTAL	659 443.70 €	659 443.70 €	598 136.96 €	598 136.96 €

### **BUDGET PRIMITIF FORET 2023**

Le conseil municipal, après avoir délibéré, approuve le budget annexe forêt à l'unanimité.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		1 996	40 603	
Prévisions 2023	470 000	475 000	70 000	110 603
TOTAL	470 000	476 000	110 603	110 603

### **VOTE DES SUBVENTIONS**

- Serre Vivante : 60 €
- ADMR : 1 000 €
- AJENA : 40 €
- Association Louveterie : 150 €
- Association sportive Moisse y : 300 €
- 3 DCV : 0 €
- Association sport Val Pesmes : 300 €
- Centre Léon Bérard : 200 €
- Souvenir Français : 80 €
- Ukraine : 500 €
- Ecole des métiers à Dijon : 450 €

Condition d'obtention d'une subvention : CER contrat d'engagement républicain est nécessaire pour verser des subventions. Voté à l'unanimité.

**Budget primitif lotissement 2023** : A été annulé.

### **Remboursement prêt court terme de 140 000 euros**

Pour financer les travaux de 2022. Voté à l'unanimité.

### **Questions diverses**

- parcours de santé : dossier en instruction, réponse en mai 2023.
- Effacement des réseaux secs, coté Pesmes, en juillet 2023
- volets ancienne cure
- réparation pont du Nacey rue basse
- travaux sécurité sur R.D. 112 (rue Principale)

### **Informations**

Clôture de séance : 21h35



# Conseil Municipal 4/2023

## Du 5 Mai

Présents à 20h00 : Pascal AUVERNOIS, Noël BARBIER, Claude JOSSERAND, Maryvonne LANAUD, Stéphanie LEROY, Olivier PARIS, Bénédicte VERNE, Pierre VERNE.

Absent excusé : Gilles BURÉ avec pouvoir à Claude JOSSERAND

Absent : Patrick EMERY

Ouverture de séance 20h00

**P.V. et liste des délibérations du C.M. du 17 mars 2023** : voté à l'unanimité

### **Validation du projet de C.R.A.P.A. avec demande d'une nouvelle subvention**

C.R.A.P.A. signifie circuit rustique d'activités physiques aménagé c-a-d parcours de santé. Ce projet comprend aussi l'aménagement d'un jardin d'enfants et l'aménagement d'un terrain de sport d'adolescents. Le circuit et l'aire de jeux, tout en répondant aux normes de sécurité, vont parfaitement s'intégrer au paysage. Ils seront situés en forêt communale au lieu-dit « Charmes Secs ».

Pour faire suite à la demande d'une nouvelle subvention auprès de J.O. 2024, deux conventions ont été signés entre la commune, l'éducation nationale (pôle scolaire de Dammartin) et le rugby club d'Auxonne.

Nouveau plan de financement prévisionnel :

**Les dépenses en HT** : Lot n° 1 Aménagement circuit, voies piétonnes, aire de jeux (Génie Civil) pour 62 549.50 €. Lot n° 2-A Fourniture des agrès C.R.A.P.A., Lot n° 2-B Fourniture des agrès pour le jardin d'enfants, Lot n° 2-C Fourniture des agrès pour le terrain de sport d'adolescents pour 25 890 € pour un total de 88 440 €.

Et les **recettes en HT** : ETAT (DETR) pour 26 530 €, CNDS pour 28 620 €, GRAND DOLE pour 15 600.00 € et Commune de CHAMPAGNEY autofinancement pour 17 690 €, pour un total de 88 440 €.

Une visite d'un parcours de santé existant sur une autre commune sera prévue avant la commande des agrès, le lieu de la visite n'est pas encore déterminé.

### **Informations**

Le maire présente :

- le document de valorisation financière et fiscale 2022 :

Les recettes de fonctionnement sont inférieures à la moyenne des recettes constatées pour le département du Jura, de la région Bourgogne Franche-Comté, et au niveau national. Les recettes de fonctionnement de la commune sont tributaires de la vente du bois.

Pour les dépenses de fonctionnement, elles sont inférieures à la moyenne des dépenses constatées pour le département du Jura, de la région Bourgogne Franche-Comté, et au niveau national. Du fait d'une gestion très serrée et de travaux réalisés en bénévolat.

En chiffres, le coût annuel par habitant pour les communes de même taille :

- Champagnay 435 €/habitant
- Communes du JURA 524 €/habitant soit 89 € de plus par habitant
- Communes de la région BF-C 545 €/habitant soit 110 € de plus par habitant
- Communes sur le territoire national 635 €/habitant soit 200 € de plus par habitant

L'endettement diminue depuis plusieurs années : au 31 décembre 2022 le montant est de 356 000 €. L'actif immobilisé brut dépasse les 6 millions d'euros.

Le document est consultable au secrétariat, aux heures d'ouverture.

- le plan proposé par ABCD concernant l'extension du lotissement des Corvées a été présenté aux conseillers municipaux.

Clôture de séance : 21h30





# Conseil Municipal 5/2023

## Du 9 Juin

Présents à 20h00 : Pascal AUVERNOIS, Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Patrick EMERY, Claude JOSSERAND, Stéphanie LEROY, Olivier PARIS, Bénédicte VERNE, Pierre VERNE.

Absente excusée : Maryvonne LANAUD pouvoir à Pascal AUVERNOIS

Secrétaire de séance : Stéphanie LEROY.

Ouverture de séance 20h00

### **DESIGNATION DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLEANTS DES ELECTIONS SENATORIALES**

Les conseillers municipaux ont élu à l'unanimité monsieur Pierre VERNE délégué et les 3 suppléants Martial PIOT, Noël BARBIER, Olivier PARIS.

**P.V. ET LISTE DES DELIBERATIONS DU C.M. DU 05 MAI 2023** : voté à l'unanimité

### **FINANCEMENT CONTRIBUTION SIAER**

Le CM décide de payer la contribution au SIAER pour l'année 2023 à hauteur de 3 798.87 EUROS. Voté à l'unanimité.

### **DEMANDE DE SUBVENTION "LE FONDS VERT" POUR LA LUTTE ET LA PROTECTION CONTRE LES INCENDIES**

Monsieur le maire présente, que dans le cadre de la politique nationale de planification écologique, le Gouvernement a créé un fonds d'accélération de la transition écologique, appelé " Fonds Vert", dont l'objectif est d'offrir à toutes les collectivités les ressources nécessaires pour accélérer leur adaptation au changement climatique.

Monsieur le maire expose les travaux envisagés pour la protection de la forêt :

Confection d'un chemin forestier empierré de desserte à des véhicules de défenses contre l'incendie situé côté sud-ouest et qui servira de coupe-feu. Voté à l'unanimité.

### **DELIBERATION PORTANT CREATION ET SUPPRESSION D'EMPLOI**

Compte tenu de la réorganisation des services justifiant la suppression et la création d'un nouvel emploi, il convient de supprimer l'emploi d'adjoint administratif territorial à temps non complet et la création d'un emploi d'adjoint administratif principal 2ème classe à temps non à raison de 16 heures hebdomadaires au service secrétariat de la mairie à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023. Voté à l'unanimité.

### **CONSTRUCTION D'UN CIRCUIT RUSTIQUE D'ACTIVITES PHYSIQUES AMENAGE (C.R.A.P.A.)**

Cette délibération annule et remplace la délibération N° 2023-18 du 05 mai 2023 pour la renumérotation des lots. Voté à l'unanimité.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Entretien mairie : à la suite de l'absence à Mme LAUNAUD conseillère qui entretenait les locaux de la mairie. Le maire et le conseil municipal rechercher une personne pour l'entretien des bureaux et de la salle de la mairie pour une heure par semaine.

- Pose de caméras : au vu des problèmes de sécurité dans nos villages et aussi les incivilités dans la commune de Champagny. Le conseil municipal demande à monsieur le maire de faire une étude pour un devis afin d'installer des caméras.

Clôture de séance : 21h15



## du 7 Juillet

Présents à 20h00 : Pascal AUVERNOIS, Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Olivier PARIS, Pierre VERNE.

Excusés : MM Claude JOSSERAND pouvoir à Olivier PARIS Stéphanie LEROY pouvoir à Gilles BURÉ, Bénédicte VERNE pouvoir à Pierre VERNE

Absentes : MM Maryvonne LANAUD, Patrick EMERY

Secrétaire de séance : Olivier PARIS.

Ouverture de séance 20h00

**P.V. ET LISTE DES DELIBERATIONS DU C.M. DU 09 JUIN 2023** : voté à l'unanimité

### **FORET : ETAT D'ASSIETTE DES COUPES 2024**

Le conseil municipal approuve l'état d'assiette des coupes 2024, à savoir les parcelles : 11aj ; 47af ; 48af ; 48p et des chablis, le périmètre des parcelles forestières 33, 34, 35, en vue de la création d'une piste d'accès. Voté à l'unanimité.

### **CREATION DE POSTE VACANCE D'EMPLOI POUR AGENT D'ENTRETIEN**

Monsieur le maire fait part au conseil municipal, qu'il est nécessaire de créer un poste d'Agent d'entretien pour la mairie. Le conseil municipal approuve la création de ce poste et charge le maire de procéder à toutes les démarches nécessaires au recrutement de l'agent

### **REFERENT DEONTOLOGUE**

La loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification (« dite 3DS ») a ouvert la possibilité à tout élu local de pouvoir consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local Plusieurs collectivités territoriales peuvent désigner un même référent déontologue. La commune de CHAMPAGNEY et la CA du Grand Dole, peuvent mutualiser leur référent déontologue. Le conseil municipal décide de désigner Monsieur Christian DEGRANGE comme référent déontologue pour les élus de la Commune de CHAMPAGNEY,

### **CONVENTION DE MISSION (R.G.P.D.)**

Monsieur le maire fait part au conseil des règles de nomination d'un référent RGPD dans le cadre de la mise en conformité au Règlement Général de Protection des Données et propose un partenariat avec le CDG 54. Ce partenariat permettra l'appui et le soutien d'un référent dans l'application complexe du RGPD.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Demande concernant la sécurité routière de la route principale afin de savoir ce que le conseil municipal va mettre en œuvre. Le conseil municipal répond que pour assurer la sécurité il est nécessaire tout d'abord effectuer les travaux d'enfouissement des réseaux secs qui commenceront cette année.

### **INFORMATIONS**

- Suppressions de subventions 2022 et 2023 : le maire fait part au conseil que deux subventions DETR demandées en 2022 ont été classées sans suite par la Préfecture par manque de crédit. Ainsi qu'un dossier sur deux pour 2023.

- Suivi de la C.R.C.(Chambre Régionale des Comptes) : un rapport est demandé par la C.R.C. concernant ses remarques menés lors de sont contrôle. Ce rapport doit être rendu le 23 septembre 2023.

- Conseil d'école : le maire fait part d'une remarque lors du conseil du 26 juin 2023 concernant la carence de la ComCom Jura Nord pour l'entretien des locaux du Pôle Scolaire de DAMMARTIN. Le document est consultable à la mairie aux horaires d'ouverture.

- Avancement projet éolien : le maire fait part au conseil de la réponse du courrier envoyé au ministère de la transition énergétique qui nous propose son appui pour relancer le projet.

- À la suite de la mise en retraite au 1<sup>er</sup> août de l'agent technique, la commune recherche un employé. Le poste sera ouvert prochainement mais une candidature a déjà été déposée.

Clôture de séance : 21h20

# Conseil Municipal 7/2023

## du 1er Septembre

Présents à 20h00 : Pascal AUVERNOIS, Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Patrick EMERY, Claude JOSSERAND, Stéphanie LEROY, Olivier PARIS, Martial PIOT, Bénédicte VERNE, Pierre VERNE

Secrétaire de séance : Bénédicte VERNE

Ouverture de séance : 20h00

**P.V. ET LISTE DES DELIBERATIONS DU C.M. DU 07 JUILLET 2023** : voté à l'unanimité

### **LOCATION DU BAIL POUR LE DROIT DE CHASSE DE LA FORET COMMUNALE**

À la suite de la dénonciation du bail de chasse à l'ACCA de Champagney en décembre 2022, la commune a recherché des preneurs. Nous avons eu 2 candidatures : l'ACCA de Champagney et Monsieur Jean-Marc DUCROS. Sur demande du maire, le conseil municipal a accepté de voter à bulletin secret. 2 scrutateurs ont été désignés : Jean-Pierre RESSY et Gilbert PAVESI. Le résultat du vote est :

- ACCA de Champagney : 9 voix
- Monsieur Jean-Marc DUCROS : 1 voix

Le maire est autorisé à signer un bail de 6 ans à l'ACCA de Champagney pour un montant de 2 600,00 € par an.

### **RAPPORT DU SYDOM DU JURA 2022**

Le maire présente le rapport de 2022 du SYDOM du Jura (Syndicat de traitement des ordures ménagères). Le SYDOM regroupe les 5 SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) : Dole, Poligny, Champagnole, Morbier et Saint-Claude.

Ce rapport est disponible à la mairie et sur internet <https://www.letri.com/documentation> « Rapport Annuel ».

### **DELIBERATION POUR VOYAGES SCOLAIRES**

A la suite de la demande d'un parent pour une subvention pour le voyage scolaire de ses enfants, et de la demande des mairies du RPI de Dammartin, le conseil après en avoir délibéré, fixe le montant de subvention de 40 € par enfant domicilié à Champagney et scolarisé en primaire.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- France Ruralités – programme d'ingénierie « Villages d'Avenir » : Le maire communique les informations sur ce projet de l'Etat. Ce document est visible à la mairie.

- Eoliennes : Le projet suit son cours et une réunion aura lieu début septembre 2023 avec EUROWATT pour apporter les compléments d'informations nécessaires à la finalisation du dossier.

- CRAPA (parcours de santé) : L'appel d'offres aux entreprises sera lancé la semaine 36 pour une réalisation espérée fin de l'année.

- Sécurité rue Principale : M Sécurité du Jura est venu et nous a envoyé un rapport accompagné de fiches nous proposant des actions à mettre en place.

- Extension lotissement des Corvées : L'étude sommaire des réseaux secs est attendue et le CM se prononcera sur la suite à donner à ce projet.

- Panne éclairage public sur une partie de la rue Principal : L'entreprise de DEMONGEOT va intervenir pour réparer le réseau la semaine 37.

Clôture de séance : 21h30



# Conseil Municipal 8/2023

## du 23 Novembre

Présents à 20h00 : MM Pascal AUVERNOIS, Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Claude JOSSERAND, Olivier PARIS, Martial PIOT, Pierre VERNE

Absents : MM Patrick EMERY, Stéphanie LEROY

Excusée : Mme Bénédicte VERNE (pouvoir à Pascal AUVERNOIS)

Secrétaire de séance : Olivier PARIS

Ouverture de séance : 20h00

**P.V. ET LISTE DES DELIBERATIONS DU C.M. DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2023** : voté à l'unanimité

### **REGLEMENT DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES**

Les tarifs pour les habitants de la commune restent inchangés et pour les extérieurs à la commune de Champagney sont de 160 € pour une ½ journée, 300 € pour une journée, 400 € pour deux jours et la caution est de 1 000 €. Une réservation doit se faire au heures d'ouverture du secrétariat de la mairie.

### **DEMANDE DE SUBVENTION DETR : VOLETS ANCIENNE CURE, ATELIER COMMUNAL, RUE DU RUISSEAU**

- Volet ancienne cure : il s'avère qu'il est nécessaire de remettre des volets aux fenêtres, un devis a été demandé à une entreprise de menuiserie. Le CM décide à l'unanimité de remettre des volets aux fenêtres, une demande de subvention a été demandé à une hauteur de plus de 23 000 €.

- Réfection rue du Ruisseau : un devis de 17 614 € et une demande de subvention 3 622 € a été demandé.

- Construction d'un atelier communal : la commune envisageait d'aménager un atelier dans l'ancienne mairie/école. Vu le coût des travaux, la commune envisage de faire un atelier neuf sur le terrain jouxtant.

### **TABLEAU DES EFFECTIFS**

Le tableau des effectifs a été validé à l'unanimité par le CM.

### **ACHAT DE TERRAIN A L'INDIVISION CHAMPION/GRAVIER, PARCELLE ZD 249**

En vue de rallonger la parcelle ZD 98 de la commune pour permettre la réinstallation du socle de la Vierge, le CM décide d'acheter la parcelle cadastrée ZD n° 249, de 63ca, pour un montant de 70 €.

### **AIDE A L'ASSOCIATION DC DIJON CHEERLEADERS**

Suite à la demande de Mme DINOT PARIS concernant sa fille Lucie adhérente à l'association DC DIJON CHEERLEADERS, le CM refuse l'attribution d'une participation.

### **DENOMINATION DE NOM DES RUES**

Au vu de la construction d'une maison individuelle le long de la RD 112, ainsi que le long de la route depuis la RD 112 à la Forêt au hameau de la Tuilerie qui n'ont pas d'adresse postale. Le CM décide d'attribuer les noms suivants : Rue RD 112 pour la maison le long de la route RD 112 et Rue de la Forêt pour la maison le long de la route depuis la RD 112 à la Forêt

### **RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE LA C.A. DU GRAND DOLE**

Le CM prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif de la C.A. du Grand Dole.

### **TAXE D'AFFOUAGES 2023-2024**

Le délégué de la forêt propose au conseil municipal d'attribuer aux affouagistes les houppiers des parcelles : 15, 38, 41 et 49, de fixer à 4 € le prix du stère de bois de chauffage, l'acompte sera de 50 % du bois demandé, de fixer à 25€ le stère du bois façonné. Le CM valide le règlement d'affouage pour l'hiver 2023-2024. Voté à l'unanimité.

## **REPONSE A LA DEMANDE DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES**

Le maire présente son rapport d'observation à la suite de la demande de la chambre régionale des comptes du 20 juin 2023. Celui-ci est visible au secrétariat de mairie

## **OUVERTURE D'UN BUDGET LOTISSEMENT ASSUJETTI A LA TVA AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2024**

A la suite de l'extension du lotissement rue des Corvées. Le CM décide de l'ouverture d'un budget annexe pour sa création et demande l'assujettissement de la TVA. Voté à l'unanimité.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Eoliennes : les premières négociations financières auront lieu en décembre.
- Demande d'aide pour un collégien : la commune n'ayant pas la compétence des collèges, le CM refuse la participation d'un voyage.

## **INFORMATIONS**

- Colis de Noël des aînés : ceux-ci sont en cours de préparation.
- Noël des enfants : des cartes cadeaux seront à retirer en mairie les samedis 16 et 23 décembre de 9h à 11h.
- Résidence sénior : l'association complicité est venue présenter à la commune, la possibilité de construire une résidence sénior au Corvées. Le CM va étudier cette proposition.

Clôture de séance : 22h30



**ANDREUCCI Elijah Matearii Dominique 21 / 02 / 2023**

**MATOU Owen Mickaël 20 / 04 / 2023**

**LAPPREND Juliann Chrys 01 / 10 / 2023**

**LAPPREND Loann Julien 01 / 10 / 2023**

**LIENHARD Louise Julie Laura 30 / 10 / 2023**

**WANCAUWENBERGLE Filippo 24 / 12 / 2023**



**CHER Baptite / BEITING Elisa 14 / 04 / 2023**

**VANTILLARD Eric / MIELLE Alexandra 05 / 08 / 2023**



**PARIS Eugénie 01 / 03 / 2023**

**SEDILOT Gérard 20 / 04 / 2023**

**LANAUD Maryvonne 08 / 07 / 2023**

**THARY Claire 25 / 12 / 2023**







*La crèche de Noël faite dans l'église par Joëlle, Noël et Patricia.*



**Noël**  
des enfants



*Une carte cadeau d'une valeur de 15€, à venir chercher en mairie pour tous les enfants âgés jusqu'à 11 ans.*

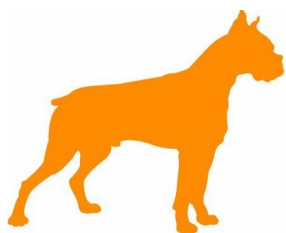


*43 colis ont été distribués à nos aînés de 70 ans et plus.*



**Plus d'infos: [www.champagneymairie.com](http://www.champagneymairie.com)**





# Nuisances Incivilités



## Article 4

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

## Article 3

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, débroussailleuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques et électriques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8 h 20 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h



Arrêté Préfectoral 2017 04 012 001

Visible sur le site de la Préfecture







Stop aux Incivilités!







<b>15</b> Urgences médicales (ou Samu)	<b>17</b> Police ou Gendarmerie	<b>18</b> Pompiers	<b>114</b> Personnes sourdes ou malentendantes	<b>115</b> Urgences sociales (ou Samu social)
<b>112</b> Numéro d'urgence européen ( permettant d'accéder au Samu, à la Police et aux Pompiers )				
<b>116 000</b> Enfants disparus	<b>119</b> Enfance maltraitée	<b>191</b> Sauvetage dans les airs	<b>196</b> Sauvetage en mer	<b>197</b> Alerte attentat, alerte enlèvement

**Gendarmerie: 117 03 84 70 20 35**

**Syndicat des Eaux: 03 84 70 34 38**

**Renseignements Administratifs: 39 39**

**Stop Violences: 39 19**

**Enfants Harcèlement Scolaire: 30 20**

